COMPTE RENDU DES SÉANCES
DU GROUPE STRASBOURGEOIS DES ÉTUDES LATINES

I.

SÉANCE DU 5 AVRIL 2004

PRÉSIDENT : M. Yves Lehmann

La première séance de l'an 2004 du Groupe strasbourgeois des études latines a été consacrée à une conférence faite par Monsieur le Doyen J.-Chr. Pellat, Professeur de Linguistique française à l'Université Marc-Bloch, sur le sujet suivant : « La grammatisation des langues romanes et les grammaires latines de la Renaissance et du XVII^e^ siècle ».

Étaient présents : M^mes^ Bedon, Notter, Pfaff et Schneider ; MM. Chapot, Freyburger, Girard, Heim, Hirstein et Lehmann, ainsi que de nombreux étudiants.

Étaient excusés : M^mes^ Bertrand-dagenbach, Chassignet, Chevallier, Lehmann ; MM. Lagarrigue et Schilling.

Voici le résumé de cette conférence :

« Cette conférence a deux objectifs : montrer le rôle essentiel de la grammaire latine dans le processus de grammatisation des langues du monde et illustrer les effets en retour de celui-ci sur les grammaires latines élaborées à partir de la Renaissance. La grammatisation se définit comme le « processus qui conduit à décrire et à outiller une langue sur la base des deux technologies qui sont encore aujourd'hui les piliers de notre savoir métalinguistique : la grammaire et le dictionnaire » (Sylvain Auroux : « Introduction. Le processus de grammatisation et ses enjeux », in *idem* (éd.), *Histoire des idées linguistiques*, tome 2. *Le développement de la grammaire occidentale*, Liège, Mardaga, 1992, p. 28 (p. 11-64)). Du V^e^ siècle de notre ère au XIX^e^ siècle s'est effectuée la grammatisation massive des langues du monde, fondée sur la tradition gréco-latine. Cette grammatisation est rendue possible par le modèle latin, qui assure l'unification théorique des descriptions linguistiques ; cependant, si ce modèle est globalement opératoire pour l'analyse des langues romanes, il est inadapté pour les langues typologiquement trop différentes du latin. Avec le temps, la grammatisation, suivant un mouvement centrifuge, s'éloigne du modèle latin ; par exemple, la grammaire française, surtout à partir du XVIII^e^ siècle, construit des descriptions qui rendent mieux compte des spécificités de la langue (distinction du complément et du régime, classement des déterminants, analyse des temps du verbe, etc.) ; elle prend son autonomie par rapport à la grammaire latine, qu'elle influence en retour (Bernard Colombat : « La description du latin à l'épreuve de la montée des vernaculaires », in Auroux (éd.), *Histoire des idées linguistiques*, tome 2. p. 509-521). Deux grammaires antiques servent de modèle pour apprendre le latin et pour construire les grammaires vernaculaires du

Moyen Âge et de la Renaissance : l'*Ars* (*grammatica*) de Donat (Aelius Donatus), composée en 350 de notre ère, et les *Principes de grammaire* (*Institutionum grammaticorum libri XVIII*) de Priscien (Priscianus Caesariensis), composés en 526/527 de notre ère. Donat, qui représente une grammaire latine élémentaire, détaille notamment la liste des huit parties du discours (*partes orationis*) et de leurs « accidents », liste stable qui sera peu remise en cause avant le XVIII^e^ siècle. La grammaire de Priscien, plus élaborée et supérieure à celle de Donat, comporte de nombreux exemples en grec ; elle établit la première la tripartition : phonétique (ou phonologie) / morphologie / syntaxe. Le XVI^e^ siècle connaît une renaissance des études et des grammaires latines, avec trois ouvrages essentiels, composés par l'Anglais Linacre (1524), l'Italien Scaliger (1540) et surtout l'Espagnol Sanctius (*Minerua, seu de causis linguae latinae*, 1587), repris par Vossius et Scioppius au XVII^e^ siècle. Despautère publie aussi, entre 1509 et 1519, un manuel scolaire de référence, les *Commentarii grammatici*, qui seront souvent réédités et diffusés dans toute l'Europe du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle. En France, Jean Behourt adapte le Despautère (*Ioannis Despauterii Niniuitae uniuersa grammatica*, 1607), utilisé en particulier dans les collèges jésuites. Les règles en vers de Despautère (*regulae*) sont suivies d'un développement explicatif (*ordo*) et d'une interprétation (*sensus*), et le texte en latin est suivi d'une traduction en français (sauf la *regula*). La morphologie y occupe une place essentielle. Mais le grand ouvrage de référence du XVII^e^ siècle en France est la *Nouvelle méthode latine* (1^ère^ édition : 1644) de Claude Lancelot, grammairien et pédagogue de Port-Royal, qui se fonde sur Despautère tout en renouvelant la présentation. Pour la première fois, la grammaire latine est rédigée en français et même les exemples sont traduits. Dans la 2^e^ édition (1650), Lancelot intègre la syntaxe de Sanctius, dont il fait l'éloge en préface. Dans la 6^e^ édition (1662), il ajoute des compléments syntaxiques (verbes, nature de *quod*, etc.) tirés de la *Grammaire générale et raisonnée* qu'il vient de publier avec Antoine Arnauld (1660). Dans les grammaires latines des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, la morphologie occupe la place essentielle, dans un souci d'exhaustivité (nombreuses listes de mots) : la 3^e^ édition (1653) de la *Nouvelle méthode latine*, la plus volumineuse, comporte environ 940 pages ! La syntaxe se développe à partir de Sanctius. Les grammaires latines sont influencées en retour par les descriptions des langues vernaculaires (voir ci-dessus les renvois de Lancelot à la *Grammaire générale et raisonnée* qui, malgré son titre, explique principalement le français). (Pour des renseignements supplémentaires, voir Mechtild Bierbach et Jean-Christophe Pellat : « Histoire de la réflexion sur les langues romanes : le français », in *Romanische Sprachgeschichte. Histoire linguistique de la Romania*, tome 1, Berlin-New York, Walter de Gruyter, 2003, p. 226-242.) »
(Jean-Christophe Pellat).

M. Lehmann, président de séance, félicite le conférencier de son exposé clair et utile tant aux latinistes qu'aux francisants. L'horaire n'a pas permis à l'assistance de formuler des questions à l'intention du Doyen Pellat.

II.

SÉANCE DU 7 MAI 2004

La deuxième séance de l'année, la rencontre annuelle des antiquisants de l'Université Marc-Bloch de Strasbourg avec leurs homologues allemands de

l'Albert-Ludwigs-Universität de Freiburg-im-Breisgau, a pris la forme d'un volet du Colloque commémorant le 400ème anniversaire de la naissance de Jacob Balde (1604-1664), tenu à Ensisheim (Haut-Rhin), sa ville natale. Des collègues allemands et français venant aussi d'autres universités ont examiné les ouvrages satiriques du grand poète jésuite alsacien. Les actes du colloque seront publiés.

III.

SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2004

PRÉSIDENT : M. Yves Lehmann

Le président de séance a commencé la troisième réunion de l'année en évoquant le souvenir de Monsieur Robert Schilling, Professeur émérite et Correspondant de l'Institut, récemment disparu. Il a rappelé les grandes contributions faites à nos études par Monsieur Schilling et a fait observer une minute de silence en son honneur. Ensuite, Mademoiselle C. Notter, chargée de recherche documentaire à l'Université Marc Bloch, a fait une conférence sur le sujet suivant : « La figure de Crispinus chez Martial et Juvénal ».

Étaient présents : Mmes Bedon, Chevallier, Le Feuvre, Pfaff ; MM. Chapot, Freyburger, Girard, Hirstein, Lehmann, ainsi que de nombreux étudiants.

Étaient excusés : Mmes Bertrand-dagenbach, Chassignet et Lehmann ; MM. Heim et Pernot.

Voici le résumé de cette conférence :

« Deux particularités signalent Crispinus chez Martial et Juvénal : d'une part, les deux poètes sont les seuls à mentionner ce personnage, qui n'apparaît dans aucune autre source littéraire ou épigraphique ; d'autre part, les textes qu'ils lui consacrent sont à l'évidence liés par une nette parenté littéraire. Le fait que Crispinus n'apparaisse pas en dehors des œuvres de Martial et Juvénal ne fait pas nécessairement de lui un personnage fictif. Plusieurs indices incitent au contraire à supposer que Crispinus a réellement existé, même s'il était plus vraisemblablement un favori de cour qu'un personnage important de l'administration impériale. En effet, dans la satire IV de Juvénal, les dix autres membres du conseil privé de Domitien cités aux côtés de Crispinus semblent tous être des personnes réelles : sans qu'il s'agisse là d'une preuve irréfutable, cet élément permet de penser que Crispinus était lui aussi un individu réel et identifiable comme tel par les contemporains de Juvénal. Mais c'est surtout l'épigramme VII, 99 de Martial qui fournit un élément décisif. Ce texte prend en effet la forme d'une demande adressée à Crispinus, qui se voit prié de favoriser l'accès des poèmes de Martial à la cour de Domitien : or quel serait l'intérêt de s'adresser en ces termes à une personne fictive ou pourvue d'un pseudonyme ? Crispinus est évidemment présenté sous un jour positif dans l'épigramme VII, 99 : on remarque en particulier que Martial mentionne avec bienveillance son origine égyptienne (cf. v. 2 : *tua Memphis*), qui comportera chez Juvénal une forte connotation péjorative (cf. Juv. I, 26-29 ; IV, 24 et 33). Beaucoup plus complexe en revanche est le cas de la seconde apparition du personnage chez Martial : l'épigramme VIII, 48. En apparence, cette épigramme satirique est dirigée, non contre Crispinus, mais contre celui qui lui a dérobé son manteau. Pourtant, ce texte s'avère hautement ambigu : l'attention de Martial se porte en effet principalement, non sur le voleur, mais sur le somptueux manteau de pourpre (v. 1 : *Tyriam...abollam*) de Crispinus (v. 1-6). Mais c'est surtout dans le mot *deliciae*, appliqué à Crispinus et étroitement associé à sa pourpre (v. 6 : *nec nisi deliciis conuenit iste color*), que réside l'ambivalence de l'épigramme de Martial. Le terme signifie d'ordinaire « favori, chéri », mais Martial l'emploie ici de façon inhabituelle, sans possessif ni génitif, ce qui incite à lui donner le sens, rare mais attesté (cf.

Plin. *N.H.* XXII, 99), de « raffiné, délicat ». Or ce terme suggère que Martial a voulu introduire ici une nuance, sinon péjorative, du moins ambiguë : *deliciae* peut en effet désigner Crispinus comme un personnage « à la mode », mais aussi comme un dandy désireux de faire étalage de son luxe. Or, quand Juvénal qualifie à son tour Crispinus de *deliciae* dans le prologue de la satire IV, son emploi, absolu, du terme (v. 3-4 : *aegrae solaque libidine fortes / deliciae*) est similaire à celui de l'épigramme VIII, 48 : cette concordance permet de supposer que Juvénal fait ici volontairement écho au texte de Martial. Néanmoins, le portrait de Crispinus est, chez le satiriste, dépourvu de toute ambivalence, et tous les détails caractéristiques du personnage sont autant d'éléments à charge : en particulier, son manteau de pourpre (I, 27 : *Tyrias...lacernas*) le signale ouvertement comme un parvenu vaniteux (cf. I, 26-27 ; IV, 31). De plus, le personnage acquiert chez Juvénal une dimension absente des deux épigrammes de Martial, puisqu'il joue, dans la satire IV, le rôle d'une sorte de Domitien en miniature. Néanmoins, plusieurs échos formels attestent que c'est bien sur la critique insidieuse de Crispinus à laquelle Martial paraît se livrer dans l'épigramme VIII, 48 que Juvénal fonde en partie son propre portrait du personnage. Le *cognomen* même de Crispinus — formé sur l'adjectif *crispus* (« frisé ») — paraît justifier l'image qui est donnée de lui par les deux poètes : le terme de *deliciae* n'est pas sans évoquer les connotations souvent associées aux cheveux frisés, volontiers considérés comme un signe d'efféminationou de raffinement excessif. Ainsi, on ne s'étonnera pas de trouver plusieurs points communs entre le Crispinus de Juvénal et le portrait d'un « petit frisé » (*crispulus*) maniéré et voluptueux tracé par Martial (V, 61), personnage qui, comme Crispinus, se distingue par sa délicatesse et par le port de ses bagues (cf. Mart. V, 61, 5 et Juv. I, 28-29). Bien que Juvénal ne se montre nullement servile dans son imitation de Martial, il apparaît donc que son portrait de Crispinus doit beaucoup à la représentation, profondément ambiguë et relevant déjà en partie d'un type littéraire, de ce même personnage par l'auteur des *Epigrammes*. »
(Catherine Notter)

M. Lehmann, président de séance, félicite la conférencière de sa présentation claire et convaincante. Il exprime son accord sur la possible existence d'un personnage historique qui subirait ensuite une amplification rhétorique. M. Freyburger revient sur le rang du Crispinus de Juvénal. M. Chapot attire l'attention sur la différence de traitement chez chaque auteur en fonction des conventions génériques. M. Hirstein demande une précision sur le sens du terme d'*abolla*.

James Hirstein.